

Rapport public Parcoursup session 2024

Université Angers - Licence - Portail Mathématiques - MI - Mathématiques, Informatique

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université Angers - Licence - Portail MI - Mathématiques, Informatique (31687)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 13%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 25%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers - Licence - Portail MI - Mathématiques, Informatique (31687)	Jury par défaut	Tous les candidats	100	835	802	748	96

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Angers - Licence - Portail MI - Mathématiques, Informatique (31687)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	170	167	148	18	18,8 %
			Masculin	665	635	600	78	81,3 %
			Total	835	802	748	96	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université Angers - Licence - Portail MI - Mathématiques, Informatique (31687)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	8	8	7	0	0 %
				Sans mention	162	162	151	28	31,1 %
				AB	246	246	242	36	40 %
				B	210	210	208	19	21,1 %
				TB	104	104	103	7	7,8 %
				TBF	6	6	6	0	0 %
				Total	736	736	717	90	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	17	17	7	3	60 %
				AB	7	7	6	0	0 %
				B	10	10	9	2	40 %
				TB	2	2	2	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	37	37	25	5	100 %
			Baccalauréat Professionnel	AB	3	3	2	0	
				B	2	2	0	0	
				Total	5	5	2	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	24	8	2	0	
				AB	7	1	0	0	
				B	17	8	0	0	
				TB	6	5	1	0	
				TBF	1	0	0	0	
				Total	55	22	3	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	2	1	1	100 %
				Total	2	2	1	1	100 %

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université Angers - Licence - Portail MI - Mathématiques, Informatique (31687)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	568	568	559	64	66,7 %
			En réorientation	154	135	110	19	19,8 %
			Non scolarisés	50	47	37	7	7,3 %
			Scolarité étrangère	46	38	31	4	4,2 %
			Autres	17	14	11	2	2,1 %
			Total	835	802	748	96	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers - Licence - Portail MI - Mathématiques, Informatique (31687)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	255	255	255	27
			Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	249	249	249	33
			Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	31	31	31	1
			Autres doublettes	128	128	119	18
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université Angers - Licence - Portail MI - Mathématiques, Informatique (31687)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Numérique et Sciences Informatiques	38,5 %	38,5 %	39 %	34,2 %
		Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	37,6 %	37,6 %	38,1 %	41,8 %
		Mathématiques Spécialité & Sciences de l'ingénieur et sciences physiques	4,7 %	4,7 %	4,7 %	1,3 %
		Autres doublettes	19,3 %	19,3 %	18,2 %	22,8 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Niveau en Mathématiques.	Notes de première et de terminale. Note de baccalauréat pour les bacheliers.	Essentiel
	Niveau en Numérique et Sciences Informatiques.	Notes de première et de terminale. Note de baccalauréat pour les bacheliers. Les résultats en NSI sont pris en compte pour le classement des candidatures, mais cette spécialité n'est pas indispensable pour la formation.	Essentiel
	Niveau dans les autres spécialités scientifiques (SVT, PC, SI). Niveau d'enseignement scientifique.	Notes de première et de terminale. Note de baccalauréat pour les bacheliers.	Très important
	Niveau en anglais.	Notes de première et de terminale. Note de baccalauréat pour les bacheliers.	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle. Orthographe, syntaxe, capacités argumentaires.	Notes de français aux épreuves anticipées de baccalauréat. Niveau en langue française (B2 minimum) pour les dossiers étrangers.	Important
	Méthodes de travail	Rubrique « méthode de travail » de la Fiche avenir.	Important
	Autonomie dans le travail	Rubrique « autonomie » de la Fiche avenir.	Important
Savoir-être	Attitude en classe, implication, capacité à s'investir.	Fiche avenir, Appréciations des enseignants.	Très important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation, Projet professionnel ou à défaut centres d'intérêt.	Lettre de motivation, argumentée et personnalisée.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Activités Expériences professionnelles ou stage	Rubrique « Activités et centres d'intérêts ».	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier. Le fait de suivre certains EDS spécifiques est déterminant pour être classé dans cette formation.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)
- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)

Série STI2D

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systèmes d'information et numérique (EDS)

Série STL

- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les critères d'examen des vœux définis par la commission sont utilisés pour l'examen des dossiers selon le processus suivant :

- Une première étape prend en compte les éléments qualitatifs des candidatures (type de bac, spécialités suivies en première et terminale) afin de vérifier l'adéquation entre le profil de chaque candidature et les pré-requis conseillés de la formation. En effet, pour réussir dans une formation scientifique du supérieur, il est nécessaire d'avoir des bases solides en mathématiques et de façon plus générale en sciences. Cette première étape, en grande partie automatisée par un traitement algorithmique, permet de prendre en compte le profil de chaque candidature, notamment les études suivies jusqu'à la terminale, conformément aux critères définis par la commission.
- Une deuxième étape prend en compte les éléments quantitatifs (notes de première et de terminale, résultats du bac) de différentes matières, conformément aux critères définis par la commission. Ces éléments quantitatifs sont combinés avec des éléments qualitatifs (fiche avenir) afin de produire un premier classement, construit à partir d'une prise en compte pondérée de ces différents éléments, la pondération étant définie par la commission.
- Ce premier classement est analysé par la commission, afin d'être affiné, mais aussi pour prendre en compte les candidatures particulières ou atypiques, les projets professionnels, les lettres de motivation ou les avis laissés par les enseignants. Cette étape peut donner lieu à des ajustements des critères cités ci-dessus. Plusieurs itérations du processus complet sont nécessaires pour aboutir au classement définitif que valide la commission.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Il est nécessaire, pour réussir la licence, d'avoir un bon niveau en mathématiques et de façon plus générale en sciences. Il est donc fortement recommandé de suivre un bac général avec spécialité Mathématiques, de travailler sérieusement cette matière, et de suivre une autre spécialité scientifique.

Pour continuer en licence de Mathématiques, il est recommandé de suivre Mathématiques expertes. Il n'est pas nécessaire de suivre la spécialité Numérique et Sciences Informatiques, y compris pour continuer en licence Informatique, mais cela peut être un atout.

Il est conseillé aux candidats de se renseigner sur le contenu de la formation via différentes sources : Site internet, présentant en détail la formation ; Journée portes ouvertes, pour échanger avec des enseignants et étudiants ; Opération M'essayer c'est m'adopter, permettant d'assister à un cours ; Salons, permettant de se renseigner auprès d'enseignants ; Demande de renseignement auprès des contacts de l'établissement.

Signature :

Françoise GROLLEAU,

Président de l'établissement Université Angers